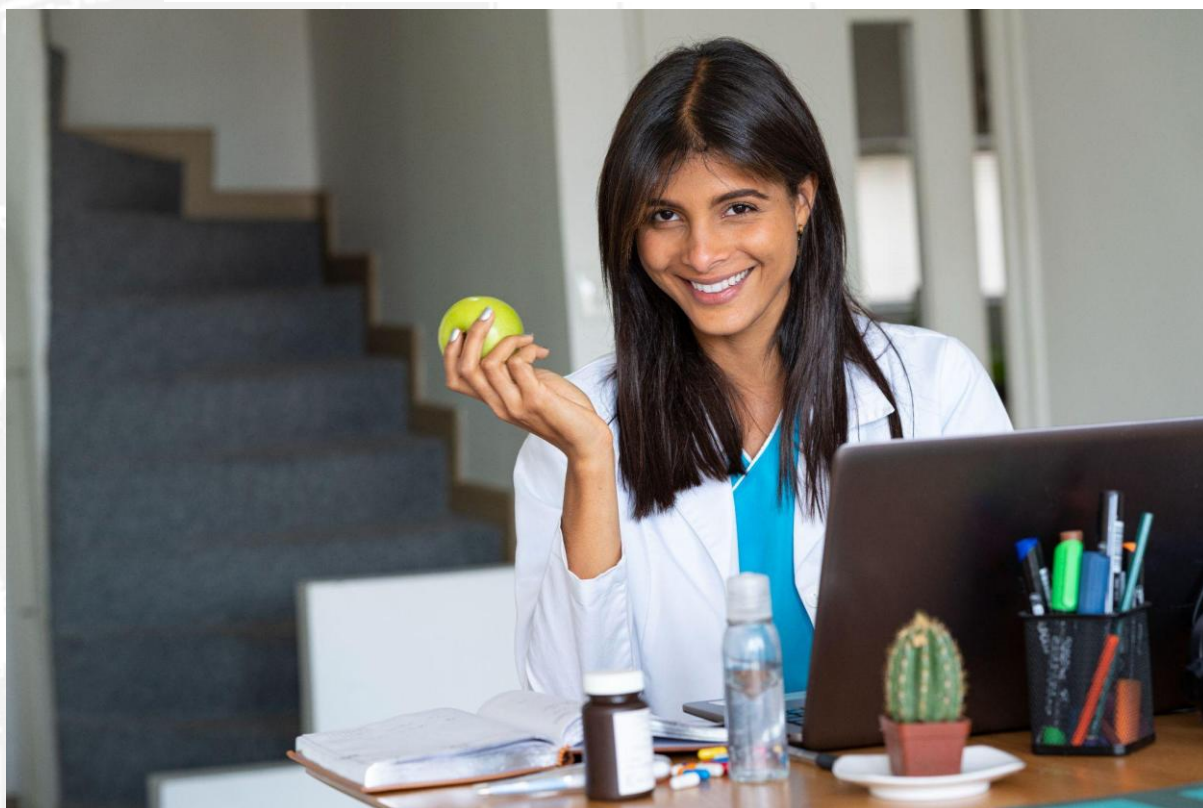


CHARGÉ DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Actions de sensibilisation, diffusion d'informations, formations ... Il agit sur tous les fronts pour renforcer la prévention. Ses qualités ? Il est force de proposition, sait travailler en équipe et créer des synergies, et doué de compétences en animation de formation.

Mission

Le chargé de prévention a pour mission d'aider chacun à préserver sa santé ou à se prémunir contre les risques professionnels. Il participe au déploiement de la prévention de la santé et de la santé au travail en cohérence avec les enjeux de santé publique par le développement et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'information, de formation, et de promotion et d'éducation dans ces domaines.

Activité

En pratique, le chargé de prévention participe à la définition des plans d'actions locaux visant à promouvoir les programmes de prévention et de promotion de la santé et de la santé au travail de l'Assurance Maladie en cohérence avec les plans nationaux et sur la base d'une analyse des enjeux locaux (veille).

Il en assure la mise en œuvre et en évalue l'impact. Dans ce cadre, il conçoit et anime des séances collectives d'information ou de formation auprès des partenaires internes et/ou externes et crée ou adapte les outils pédagogiques appropriés au public ciblé.

Il participe à des groupes de travail et manifestations événementielles visant à faire évoluer les pratiques de prévention et de santé publique et valorise, au travers de publications ou d'interventions orales, les actions ou projets menés par l'organisme.

Il peut également, pour certaines thématiques, être amené à instruire les demandes de financement d'actions de prévention.

Compétences et qualités

- Capacité à négocier et à convaincre
- Mise en œuvre des transferts de savoirs et de compétences vers les partenaires via des actions de formation
- Création et développement d'une synergie entre tous les acteurs de la santé publique pour promouvoir les valeurs du réseau prévention
- Force de propositions
- Maîtrise de la conduite d'actions d'information et de formation

Formation (diplôme et formation(s) proposé(es) en interne)

Le poste de chargé de prévention est accessible à partir du niveau Bac + 2, avec une expérience appréciée dans le domaine de la promotion et l'éducation pour la santé.